



PAF! 3

Programmation Active en Finistère
architecture & paysage en résidence

Édition 2024

« De l'audace ! »

Nicole Segalen-Hamon, maire de Carantec - PAF! 2022

« Ici et maintenant, nous voulons mobiliser des personnes partageant un espace et un temps pour les transformer. Ici et maintenant, nous voulons saisir des problématiques urbaines d'intérêt général et les arracher au désintérêt généralisé dont elles semblent prisonnières. Ici et maintenant, nous voulons nous donner les moyens d'expérimenter par les actes, en contredisant les habitudes, en contrariant les rigidités réglementaires, en contrevenant à la sèche rationalité de bon aloi. Tout contre la ville, nous voulons la contrefaire avec et pour ceux qui l'habitent. Médiatrice entre corps et décors urbains, stimulatrice de projets et facilitatrice de leur réalisation, [l'Université foraine] se veut ainsi laboratoire d'architecture située tout autant que laboratoire de démocratie appliquée. »

Manifeste de l'Université Foraine, Notre Atelier Commun - 2012

« Ce dispositif [résidences architecturales] permet de façon simple, avec beaucoup de modestie et d'écoute, de recentrer sur l'importance du déjà-là et de l'habitant dans son récit de territoire. En cela, une question centrale à l'architecture est posée, à l'époque où le hors-sol ne marche plus : c'est celle d'habiter avant de concevoir. »

Christine Leconte, présidente du conseil national de l'Ordre des architectes dans *révéler, cultiver, réhabiter - retour sur une décennie d'architectes en résidence* par Territoires Pionniers | Maison de l'architecture - Normandie - 2021



Démarche

Dans la continuité de l'accompagnement permanent des collectivités finistériennes à la transformation de leurs espaces, face à la nécessité écologique et sociale de prendre soin des lieux et de celles et ceux qui les habitent, de faire avec l'existant, et de s'inscrire dans les proximités, le CAUE du Finistère facilite la mise en place de résidences de programmation active sur le département.

Il s'agit par là d'ouvrir des espaces et des temps d'expérimentation en s'appuyant sur l'immersion et la mise en action comme leviers pour faire émerger des pistes programmatiques, méthodologiques et spatiales inventives, justes et inattendues, sortant des schémas habituels, adaptées aux lieux et pensées avec les futur.e.s usager.e.s, tout en aidant l'appropriation du projet par tous.

Réalisées par des professionnel.le.s de l'architecture et du paysage, en résidence, ces études-actions ont vocation à s'inscrire dans une continuité de projet en s'appuyant sur les précédents et en ébauchant les suites.

Coordinateur et médiateur de la démarche, le CAUE est présent aux côtés des collectivités et des résident.e.s tout au long du projet, de l'appel à candidatures jusqu'à la restitution. Il porte attention à ce que les échanges entre les expérimentations puissent nourrir les projets de transformation de chacun. Il relaie et valorise les récits et résultats.

COMPRENDRE FINEMENT

Les équipes en résidence habitent sur le lieu du projet pendant 6 semaines pour prendre le temps d'explorer et d'écouter, de saisir les nuances, de démêler les a-prioris, de comprendre la complexité des situations et des relations, l'historique et les petites histoires, les nœuds et les trésors cachés.

Elles sont invitées à décroquer les thématiques, à naviguer entre les échelles, à aborder les lieux avec sensibilité et pas de côté, et à établir des réponses souples, sobres, relevant du sur-mesure ou de l'acupuncture, questionnant les programmations classiques, économisant moyens, matériaux et énergies.

METTRE EN ACTION

La notion de «programmation active» convoque le mouvement, la rencontre et la préfiguration à échelle 1. Il s'agit d'investir les lieux, de les ouvrir, d'inviter commanditaires, partenaires et public à entrer et à échanger d'une autre manière qu'au travers de réunions publiques. Il s'agit d'expérimenter les usages dans les lieux, de tester, de faire essayer, de laisser faire, de s'autoriser à changer d'avis, d'ajuster les hypothèses, et de rendre tangible la transformation à l'œuvre.

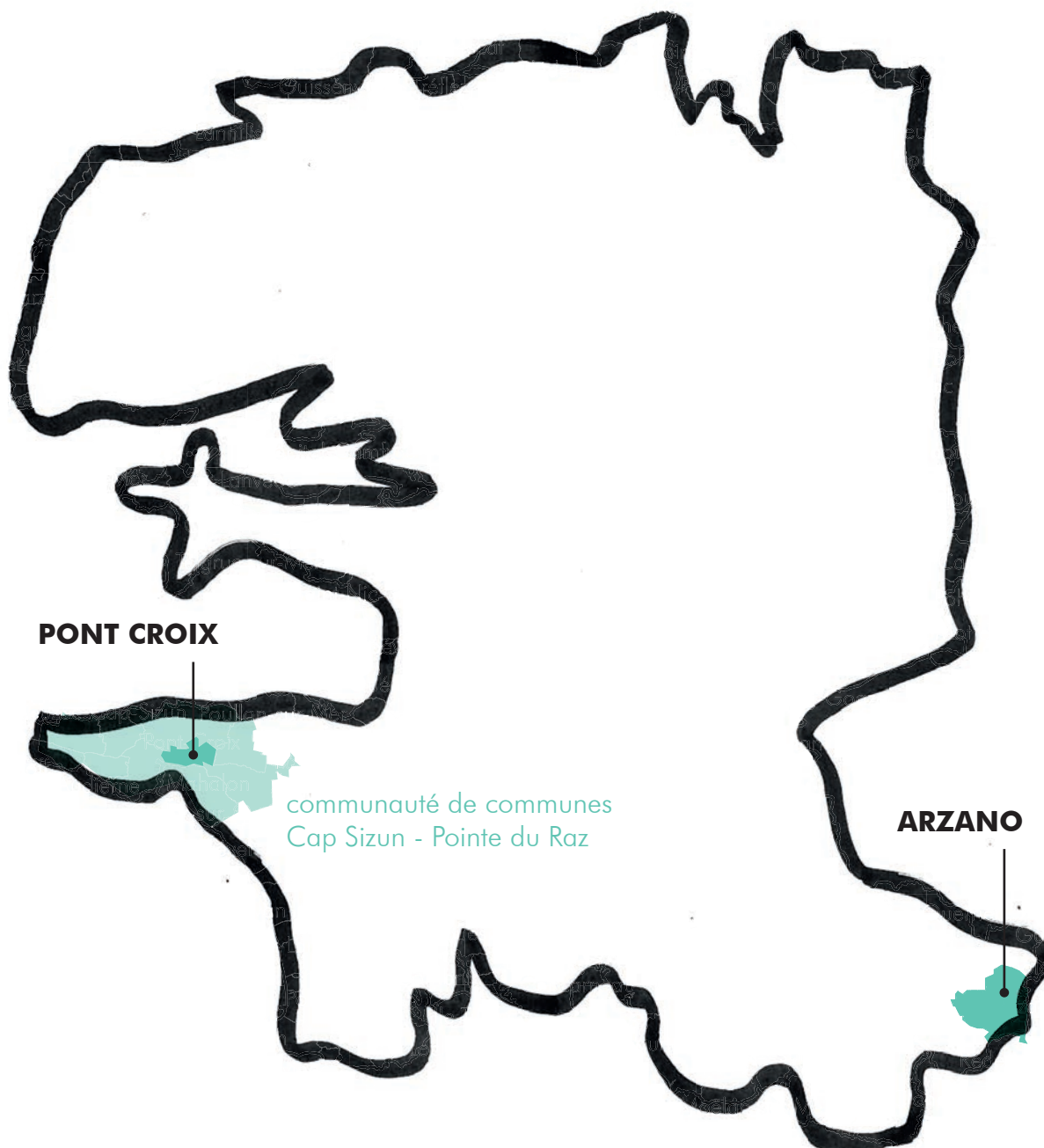
PARTAGER

Le temps et le faire ensemble permettent de tisser des liens, de gagner les confiances, de nourrir petit à petit des visions communes, d'anticiper les gouvernances partagées.

Le rôle de l'équipe en résidence est de porter le tissage de ce récit commun, tout en le nourrissant de son regard extérieur et de ses compétences de professionnel.le.s de l'espace.

PASSER LE RELAIS

Programmation des usages et faisabilité spatiale s'accompagnent nécessairement d'une feuille de route qui dessine les prochaines étapes.



Lieux

La commune d'Arzano et la communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz souhaitent être accompagnées dans la définition de projets sur-mesure, généreux et collectifs : la requalification d'un ancien centre de loisirs d'une part, et d'un ancien abattoir communautaire d'autre part.

Au delà d'une envie partagée de prendre le temps de soulever les bonnes questions et de se diriger vers des réponses justes, probablement inattendues, ces commanditaires et les sujets qui les interrogent ont de nombreux points communs, qui font certainement écho aux problématiques de territoires voisins.

HORS DES SENTIERS BATTUS

Arzano et Pont-Croix sont des communes rurales, situées hors des grands axes de circulation finistériens et pourtant traversées de départementales pratiquées, plus ou moins proches du littoral sans avoir les pieds dans l'eau. Au bord du Finistère, au cœur du Cap Sizun ou à la frontière du Morbihan, elles s'inscrivent hors des sentiers battus, rayonnant à leurs échelles sur les territoires alentours.

MAL AIMÉS ET PRÉCIEUX EXISTANTS

Un ancien abattoir de proximité, dont la fermeture a fait débat, situé dans une zone d'activités excentrée, et encore marqué des traces de son activité première : comment donner collectivement un nouveau départ à ce bâtiment sans qualité architecturale évidente ? comment s'appuyer sur sa situation centrale à l'échelle du Cap Sizun pour y créer un lieu d'activités, de croisements et de lien ?

Un ancien centre de loisirs, encore plein de la mémoire des fêtes et séjours passés, mais fermé depuis des années, et rescapé de justesse d'une démolition totale : comment y faire émerger un lieu adapté à son emplacement de cœur de bourg ? comment le réintégrer dans un bourg en pleine transformation ?

Les bâtiments existants constituent autant d'opportunités pour inventer des projets singuliers, inscrits dans leurs contextes et dans la continuité de leurs histoires précédentes.

COMMUNS ET ÉCONOMIE

Les sujets sont différents mais les enjeux similaires: construire collectivement des lieux mixtes, supports et prétextes aux rencontres et aux dynamiques de proximité, avec une vocation économique affirmée dans les deux cas. L'association des usager.e.s/habitant.e.s est au cœur des demandes des commanditaires.



*l'ancien
abattoir*

Pont-Croix

Finistère sud-ouest | 1570 Pontécruzien.ne.s | 8,09 km² | CC Cap Sizun - Pointe du Raz

La Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz mène une réflexion sur le devenir de son ancien abattoir communautaire situé au lieu-dit Toulbroën à Pont-Croix.

A mi-chemin entre Pont-Croix et Audierne, le long de la D765, le bâtiment côtoie les locaux des services techniques communautaires et la station d'épuration de Lespoul (traitement des eaux usées d'Audierne, Esquibien, Plouhinec et Pont-Croix). De l'autre côté de la départementale, le centre d'incendie et de secours Audierne/Pont-Croix récemment inauguré, des locaux d'activités (brocante, entreprise de paysage, garage automobile...) et quelques habitations complètent cet ensemble bâti hors des centres urbains, en plein cœur de la communauté de communes. L'accès aux différentes entités se fait principalement (exclusivement ?) en voiture. En contrebas du site, la vallée du Goyen offre un cadre d'exception. Une voie verte y est en cours de finalisation sur le tracé de l'ancienne voie ferrée du *train-youtar* (train qui reliait Douarnenez à Audierne jusqu'en 1946).

En activité de 1965 à 2017, avec une extension réalisée en 1995, l'abattoir communautaire présente une emprise au sol de 1000 m², sur deux niveaux. Dans l'attente de finaliser un projet d'ensemble pour le lieu, la Communauté de

communes y accueille la microbrasserie *La Pinte du Raz* depuis 2021, via une convention d'occupation précaire sur une partie du bâtiment. Depuis l'été 2023, un autre espace est mis à disposition de l'association *Les coteaux de Lanéon* (plantation de vignes sur les bords du Goyen et production de vin) pour y installer pressoir et cuves. Les services techniques de la CCCSPR utilisent partiellement le sous-sol pour du stockage.

Sollicitée par de nombreux porteurs de projets économiques, manquant de bâtiments à mettre à disposition pour soutenir et faciliter les initiatives locales, la collectivité envisage un projet de requalification et réhabilitation du lieu en un espace partagé entre plusieurs activités économiques, dans une dynamique commune et en imaginant la mutualisation de certains locaux et/ou outils de production/transformation.

Désireuse de conserver un lien avec l'histoire du bâtiment et de répondre aux besoins mis en lumière lors des ateliers de révision de son projet de territoire, la collectivité imagine, à ce stade, que le projet s'articule autour d'une thématique alimentaire, tout en restant ouverte à une mixité d'usages plus large. L'adaptabilité et l'évolutivité du bâtiment sont une attente forte.

Il est attendu que l'équipe en résidence apporte des réponses inventives et sur-mesure à la définition des enjeux/besoins/usages futurs du lieu, à la faisabilité spatiale et fonctionnelle de leur implantation/articulation dans le bâtiment, à la définition du processus de projet (stratégie opérationnelle pour un projet qualitatif à l'économie juste) et à l'exploration des modes de gestion.

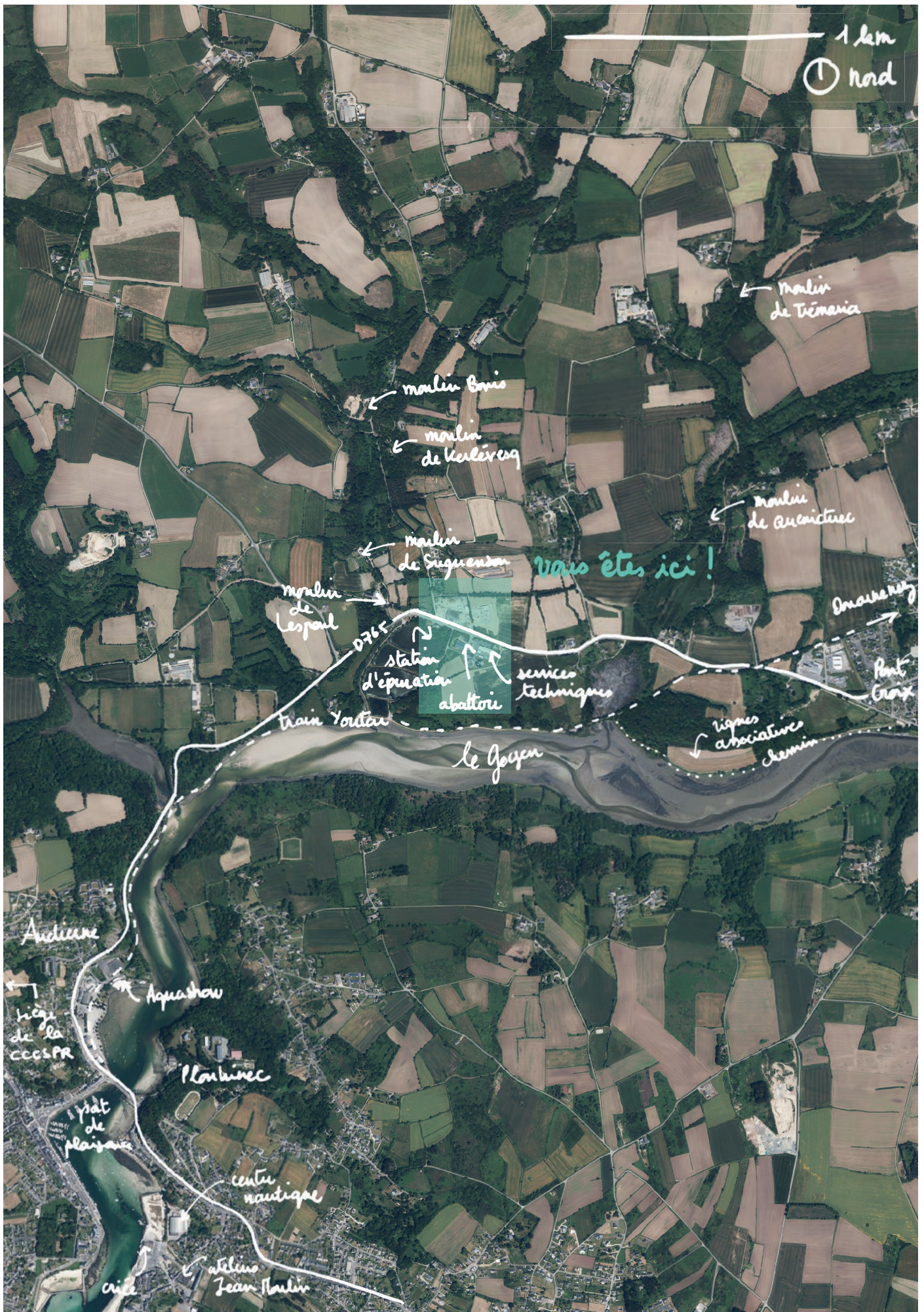
Les petits étaient abattus là, et les gros étaient saignés et éviscérés ici.

On a fait venir un géobiologue. Ça va.

Vous ne repartirez pas sans une bière !

C'est un lieu stratégique, central dans le Cap, avec un cadre naturel incroyable.

La mutualisation ça ne se décrète pas.





100 m
Ⓛ Nord

Centre de secours
Mairie Pont-chaux

brocante
Cultures de paysage

Route départementale

Centre technique de la CCEPP

Station d'épuration

Més sur la vallée du Joux

Lagune

accès R06
anciens aîches

accès sous sol



l'ancien
CIAL

Arzano

Finistère sud-est | 1 400 Arzanois.e.s | 34,04 km² | Quimperlé Communauté

La commune d'Arzano s'interroge sur le devenir du bâtiment du CIAL, ancien centre intercommunal de loisirs situé en plein cœur du bourg, le long de la route départementale.

Le bâtiment, construit en 1937 par l'architecte Louis-Marie Dutarte, avec ses arches au rez-de-chaussée qui lui donnent un caractère singulier, a d'abord accueilli un hôtel-restaurant doté d'une salle de bal, puis a été converti en centre de loisirs, accueillant stages et classes vertes, fêtes, ciné-club, bibliothèque, dojo, fêtes communales, expositions temporaires... marquant ainsi durablement les souvenirs d'Arzano et des alentours jusqu'à un essoufflement et une fermeture dans les années 2010, faute de modèle économique viable pour la commune qui en avait récupéré la propriété et la gestion.

Suite à une étude de revitalisation du centre-bourg (TLPA/Onésime) restituée en 2017, il est décidé de le démolir, ainsi que le garage attenant, afin de remodeler de façon importante les espaces publics tout en permettant la construction d'un bâtiment mixte rassemblant maison médicale et logements (en cours). Cette décision ne faisant pas l'unanimité (conseil municipal divisé, création d'un collectif contre la démolition), il est finalement acté de ne démolir que le garage (2019) ainsi que la moitié Est du bâtiment (2021). La partie Ouest, qui fait l'objet

de cette résidence de programmation, est, quant à elle, entièrement vidée et curée (2021).

La commune dispose de nombreux espaces communaux et associatifs. La mairie et la médiathèque ont été réaménagées récemment (2017 et 2022), la création d'une épicerie associative a été facilitée (2015), un nouveau dojo a été aménagé à l'étage de la cantine, associé au boulodrome municipal (2023), une chaufferie bois et un réseau de chaleur sont en cours de création et une petite halle est projetée dans l'ancienne poste...

Le devenir du CIAL constitue une inconnue au sein de ce maillage de lieux, au milieu des espaces publics prochainement réaménagés. La commune souhaite y voir se développer un espace utile aux citoyen.nne.s et ouvert au public, cohérent avec la restructuration du bourg et les orientations du PLUi (linéaire commercial), potentiellement mixte (rez-de-chaussée et étages dissociés ?). La programmation d'usages devra nécessairement être associée à un modèle de portage et de gestion (commune propriétaire et facilitatrice, portage délégué à un/des tiers ?).

Il est attendu que l'équipe en résidence apporte des réponses inventives et sur-mesure à la définition des enjeux/besoins/usages futurs du lieu, à la faisabilité spatiale et fonctionnelle de leur implantation/articulation dans le bâtiment, à la définition du processus de projet (stratégie opérationnelle pour un projet qualitatif à l'économie juste) et à l'exploration des modes de portage/gestion.

La première fois que je suis venue là, c'était pour danser, à l'occasion d'une fête.

Maintenant qu'on l'a gardé, il faut en faire quelque chose, le faire revivre !

Il faut réutiliser au mieux le bâtiment existant.

Il y a un gros enjeu historique et affectif.

On est quand même à Arzano et pas en bord de mer. Il faut une activité adaptée au contexte.

Il n'y a pas d'évidence de besoin ou de fonction.







Résidences

CALENDRIER DE LA CONSULTATION

22.11.23 publication de l'appel à résidences
20.12.23 (12h) date limite d'envoi des questions éventuelles sur paf@caue-finistere.fr

> *les réponses aux questions seront affichées au fur et à mesure sur www.caue-finistere.fr/blog/*

08.01.24 (12h) date limite de candidature

16.01.24 jurys de pré-sélection

30.01.24 entretiens (en visio)

> *à l'occasion de l'entretien, les équipes devront préciser leur calendrier, qui pourra ensuite faire l'objet de modifications négociées*

07.02.24 annonce des équipes retenues

CALENDRIER DE LA MISSION

- Le temps de résidence s'étend sur 6 semaines réparties en 3 sessions de durée libre (au minimum 1 semaine) entre le 1er mars et le 14 juillet 2024. L'équipe candidate propose une répartition au moment de la candidature.

> *le temps de résidence comprend les temps de médiation/activation (environ 50%) et les temps de préparation/production (environ 50%)*

- L'équipe candidate devra considérer la nécessité de réserver un temps supplémentaire, hors résidence, pour constitution du document de synthèse, à restituer fin septembre 2024.
- Un temps d'échange et de valorisation des deux résidences sera organisé en octobre 2024.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe sera composée d'un binôme de professionnel.le.s avec un.e mandataire architecte ou diplômé.e d'Etat en architecture. Le binôme pourra éventuellement s'entourer de façon ponctuelle de toutes autres compétences jugées utiles à la poursuite des objectifs.

MOYENS

- hébergement et espace de travail (atelier ouvert au public, sur le site du projet) mis à disposition
- rémunération forfaitaire : 20 000 euros TTC sur factures à l'adresse du commanditaire
- budget de production : 5 000 euros TTC sur présentation de justificatifs

> *ressources locales et/ou réemploi seront à privilégier, de même que la collaboration avec les services techniques de la collectivité*

ATTENDUS

- implication de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'usage (communication...)
- activation/préfigurations/tests d'usages
- production d'un récit partageable au fur et à mesure de la résidence (blog et/ou autre)
- production d'éléments de restitution dont un document de synthèse illustré de 40 pages maximum comprenant a minima : récit de la résidence, éléments de diagnostic, enjeux et pistes programmatiques, faisabilité spatiale, stratégie opérationnelle, estimation sommaire

DOSSIER DE CANDIDATURE

- un document format portrait comprenant dans l'ordre suivant : note de compréhension et d'intention (2 pages A4 max, taille de police lisible) + références (4 pages A4 max) + CVs et copie des diplômes (*un fichier PDF unique*)
 - la fiche de candidature complétée (ci-après) dans un document séparé (*un autre fichier PDF*)
- Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à l'adresse paf@caue-finistere.fr. La réception sera notifiée par retour de mail. Les dossiers incomplets ou excédentaires ne seront pas pris en compte. Une équipe peut candidater sur les deux sujets, auquel cas elle devra envoyer deux dossiers distincts dans deux mails séparés.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury composé des commanditaires et du CAUE se réunira pour pré-sélectionner les candidats admis aux entretiens puis pour échanger avec ces candidats en visioconférence.

Le jury sera sensible à :

- la composition de l'équipe
- la qualité et la pertinence des références
- la compréhension du sujet et du contexte
- la compréhension de la démarche de programmation active
- la pertinence et le calibrage de la méthode
- la clarté du propos et la capacité de synthèse
- la capacité à mobiliser et impliquer les différents acteurs et à favoriser le dialogue
- la capacité à expérimenter et à s'adapter
- la capacité à mettre en œuvre des actions
- le sens de l'écoute et la force de proposition
- l'engagement et le parti pris

candidature

PROGRAMMATION ACTIVE EN FINISTÈRE / ÉDITION 2024

L'équipe

Nom (s'il s'agit d'un collectif) :

MANDATAIRE

Prénom Nom :

Métier :

N° de SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

EN COLLABORATION AVEC

Prénom Nom :

Métier :

N° de SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Ce binôme pourra éventuellement s'entourer de façon ponctuelle de toutes autres compétences jugées utiles à la poursuite des objectifs.

Candidate pour la résidence de

PONT-CROIX

ARZANO

Je soussigné.e (mandataire), architecte ou diplômé.e en architecture, m'engage à donner une suite favorable à notre candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le

(signature)



CONTACT

CAUE du Finistère
www.caue-finistere.fr
paf@caue-finistere.fr
02 98 98 69 15

